

Le Président Directeur Général

DÉCISION DE LA POSTE RELATIVE A LA FIXATION DU PROGRAMME PHILATÉLIQUE ANNUEL

qui clôt le programme de 2023 et fixe la 1^{ère} partie du programme 2024 suite à l'avis de la Commission philatélique du 05.07.2022

Article 1

Suite à l'avis de la Commission philatélique, le programme complémentaire de l'année 2023 est fixé comme suit :

Patrimoine et Tourisme

- Série « le Village préféré des Français » : Bergheim - Haut-Rhin

Art et Culture

- Tamara de Lempicka 1898-1980
- Roy Lichtenstein 1923-1997
- Madame de La Fayette 1634-1693

Actualité et Société

- Arnaud Beltrame 1973-2018
- 200 ans du Rugby à XV
- Salon philatélique de printemps Paris

Industrie, Science et Technique

L'Orient-Express

Série timbres de correspondance (carnets) : 12 émissions

Article 2

Suite à l'avis de la Commission philatélique, la 1ère partie du programme philatélique de l'année 2024 est fixée comme suit :

Industrie, Science et Technique

- Aéroport Paris-Charles de Gaulle - 50 ans

Histoire

- Julie Victoire Daubié 1824-1874
- Le facteur Cheval et son Palais Idéal

Environnement et Nature

- Série Faune et Flore
- Série Europa
- La Grotte de Chauvet Ardèche
- Le Jardin du Lautaret Hautes-Alpes

Art et Culture

- Série Métiers d'Art
- Françoise Sagan 1935 -2004
- Pierre de Ronsard 1524-1585
- Charles Aznavour 1924-2018
- Les 700 ans de l'Académie des Jeux Floraux Toulouse

Actualité et Société

- Série Jeunesse
- Série Sports
- Série Cœur
- Série Croix-Rouge

- Série Nouvel An chinois
- Série Fête du Timbre
- Le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême 50 ans
- Les mots croisés en France 100 ans

Patrimoine et Tourisme

- Série Trésors de Notre-Dame
- Série Capitales européennes
- Série Le Village préféré des Français
- Lagrasse Aude
- La Roche-Guyon Val d'Oise

Article 3

Philaposte, au sein de la Branche Grand Public et Numérique, est en charge de l'exécution de cette décision.

Article 4

Le contenu des programmes philatéliques figurant dans cette décision fait l'objet d'une publication sur le site institutionnel - lapostegroupe.com - du groupe La Poste.

Article 5

L'Etat se charge de la publicité du programme philatélique annuel sur le site de la Direction Générale des Entreprises, dans la partie « activités postales ».

Fait, le 20 juillet 2022 à Paris

Philippe WAHL